

JUILLET-AOÛT 2015 N° 202

C MAG

VILLE DE CHARENTON-LE-PONT

Bel été à Charenton !



SOMMAIRE

- P. 4
Des animations qui annoncent l'été
- P. 8
Défense de la langue française, concours de mathématiques, les jeunes Charentonnais gagnent tout !
- P. 10
Du nouveau pour le stationnement
- P.15
Dossier : Tous au Club, le spot de l'été
- P.22
Les pongistes charentonnais remportent la coupe d'Europe des clubs
- P.24
3 commerces, 3 bonnes raisons de faire du sport
- P.25
Seniors inscrivez-vous au plan canicule
- P.27
Toute l'actualité de la Communauté de communes
- P.30
Démocratie locale

NUMÉROS UTILES

Police municipale

8, Place Henri d'Astier de la Vigerie
Tél. 01.43.68.16.91

Police nationale :

17 - Commissariat - 26, rue de Conflans
Tél. 01.43.53.61.20

Sapeurs pompiers

Accident/Incendie/Secours à victime : 18

SAMU

Urgence vitale et médicale : 15

Centre anti-poison :

01.40.05.48.48

SOS médecin :

3624

Urgences dentaires

Dimanches et jours fériés : 01.48.52.31.17

SANTÉ

Permanences pharmacies

- Dimanche 5 juillet
PHARMACIE MONDOT
2, rue du Général Leclerc
Tél. 01.43.68.03.97
- Dimanche 12 juillet
PHARMACIE DU PLATEAU
52, rue Gabrielle
Tél. 01.43.68.06.61
- Mardi 14 juillet
PHARMACIE DES 2 COMMUNES
46, avenue de Lattre de Tassigny
Tél. 01.43.68.20.33
- Dimanche 19 juillet
PHARMACIE DES QUAIS
58 bis, quai des Carrières
Tél. 01.43.68.43.50
- Dimanche 26 juillet
PHARMACIE DU CENTRE
67, rue de Paris
Tél. 01.43.78.78.09
- Dimanche 2 août
PHARMACIE CENTRALE
54, rue de Paris
Tél. 01.43.68.01.41
- Dimanche 9 août
PHARMACIE NGUYEN QUACH
14, rue Victor Hugo
Tél. 01.43.76.62.32
- Samedi 15 août
PHARMACIE DE GRAVELLE
118, rue de Paris
Tél. 01.43.68.18.32
- Dimanche 16 août
PHARMACIE DU MARCHÉ
68bis, rue de Paris
Tél. 01.43.68.00.38
- Dimanche 23 août
LA GRANDE PHARMACIE
3, place des Marseillais
Tél. 01.43.75.14.68
- Dimanche 30 août
PHARMACIE SAFENO
7, rue du Maréchal Leclerc à Saint-Maurice
Tél. 01.43.96.44.93

Attention aux escroqueries

La Municipalité appelle les commerçants à la plus grande vigilance. En effet, depuis plusieurs semaines, certains d'entre eux sont contactés par un commercial, un certain "M. Lanvin", qui prétend être mandaté par la Ville de Charenton pour vendre de la publicité pour un plan de ville.

Or, le Guide pratique officiel de la Ville vient de paraître avec son plan à l'intérieur. La prospection publicitaire est terminée depuis février 2015 et la Municipalité n'a mandaté aucune entreprise pour prospecter les commerçants.

Cette prospection "pirate" qui n'est pas à l'initiative de la Ville, est une escroquerie. Renseignements pris auprès des services de police, il s'agit d'un réseau qui est basé en Afrique et qui, via des mails et des appels téléphoniques, escroque les commerçants. **Restez vigilants, ne signez rien sans vérifications et n'hésitez pas à contacter la Mairie en cas de doute (01.46.76.48.12).**

Par ailleurs, la Poste nous signale que des clients sont également victimes d'une escroquerie par téléphone, mail et sms. Les victimes reçoivent des appels ou des sms malveillants concernant des courriers ou des colis prétendument égarés par les services postaux et les incitent à rappeler des numéros fortement taxés (commençant par "08"). La Poste vous rappelle qu'elle ne réalise jamais de prospection demandant aux clients de la rappeler sur un numéro surtaxé et qu'elle ne demande jamais les coordonnées bancaires ou de code secret par téléphone ou e-mail. Pour tout message qui paraîtrait douteux, La Poste invite ses clients à le signaler au 3631 (pour les particuliers) ou au 3634 (pour les clients pro et entreprises).

N'hésitez pas, en cas de doute, à contacter la Mairie de Charenton (01.46.76.48.12) et le Commissariat de Police (01.43.53.61.20).

Madame, Monsieur, chers Charentonnais,

L'été est synonyme de soleil et de vacances. A Charenton, nous pensons à ceux qui ne partent pas et du 10 juillet au 2 août, il vous sera possible de vous distraire grâce au club d'été place Briand : mini-golf, trampolines, parcours accro-branches pour les sportifs, mais aussi transats et bar de la plage pour les adeptes du farniente et les fameux brumisateurs bien utiles en cas de fortes chaleurs.

Mais l'été c'est aussi une période qui nécessite une attention de tous les instants. Je pense notamment aux personnes âgées et fragiles : la ville ne les oublie pas et le plan canicule permet ainsi de conserver un contact fréquent et direct avec les personnes isolées. L'été, c'est aussi une période appréciée des cambrioleurs qui ont le champ libre pour opérer. Là encore, la Ville vous incite fortement à vous prémunir en suivant quelques règles élémentaires de prudence et en vous inscrivant à l'opération "tranquillité vacances".

Pour la municipalité, l'été est une période propice pour engager de nombreux travaux qu'il n'est pas possible de réaliser durant l'année, notamment dans les écoles et dans les crèches, afin que nos enfants retrouvent des locaux en parfait état à la rentrée.

Enfin, l'arrêt définitif du système Monéo, la mise en place du paiement par smartphone ont conduit la ville à s'interroger également sur l'ensemble du stationnement payant.

La pression reste forte et il n'est pas toujours simple de trouver où se garer. A partir du 1^{er} septembre, la zone bleue, où l'on constatait encore trop de véhicules ventouses, disparaît. Il n'y aura donc plus qu'une zone verte étendue et la zone rouge où l'on souhaite favoriser la rotation des véhicules et l'accès aux commerces. Parallèlement, les bailleurs sociaux font le nécessaire pour rendre attractifs les tarifs de leurs parkings souterrains qui ne sont pas toujours pleins.

A noter que si nous avons opéré quelques ajustements, le tarif résidentiel mensuel de 20 €/mois pour le stationnement restera inchangé pour les Charentonnais.

Bien sincèrement.



Votre Maire,
Jean-Marie BRÉTILLON

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'J. Brétillon'. The signature is fluid and stylized, written over a light blue background.

BIG LUNCH

Déjeuner entre amis au soleil

Le comité de jumelage Grande Bretagne avait organisé, le 14 juin dernier, un grand pique-nique sur la place Aristide Briand. Au menu de ce "big lunch" : spécialités anglaises, bien sûr, mais aussi discussions dans la langue de Shakespeare et jeux familiaux sur la place, dont le fameux "quidditch", sport inspiré de la saga Harry Potter. Cette année, un invité de marque est venu participer lui aussi à ces festivités, il s'agissait de Roger Andrews, le Maire de Trowbridge, venu quelques jours à Charenton avec une délégation de membres du Comité de Jumelage. Cette journée réunissant joyeusement familles et petits groupes d'amis s'est déroulée en musique, avec la présence de plusieurs groupes "en live" sur une scène : Joseph Caesar, After Aura pour la partie folk, les Relous, I saw dreams pour la partie pop rock et Ghost Opera pour la partie métal.



LIONS CLUB

Soleil radieux pour la brocante de juin

Pour le plus grand plaisir des chineurs et des amateurs d'objets et accessoires d'occasion, le Lions Club de Charenton avait organisé sa traditionnelle brocante sur la place Aristide Briand les 6 et 7 juin derniers. Cette 21^e édition, qui a remporté un beau succès, permet au club de financer ses actions d'ordre social. Cette année, le but principal était de soutenir une association de dépistage du diabète (L.I.D.E.R diabète). Le dimanche, grâce à l'aide d'élèves de l'Institut de formation en soins infirmiers de l'Hôpital Henri Mondor, un dépistage gratuit a été réalisé sur plus de 800 personnes, dont certaines ont nécessité une consultation auprès des deux médecins Lions présents.



BOURSE AUX VÊTEMENTS

Grand succès auprès des familles

Pas moins de 70 bénévoles de l'Association des Familles de Charenton ont œuvré le mois dernier, dix jours durant, dans le cadre de la traditionnelle bourse aux vêtements. Dans l'espace Toffoli transformé en gigantesque dressing, on pouvait trouver des articles variés (vêtements, chaussures, accessoires...) à tout petit prix. Cette session a permis de vendre plus de 2000 articles : autant dire que l'équipe de bénévoles n'a pas chômé ! Avec le sourire, ils ont accueilli les nombreux déposants ainsi que les personnes venues dénicher de bonnes affaires.

LA VILLE EN FÊTE

Lien social et partage dans les quartiers

Malgré une météo incertaine, les habitants des différents quartiers de la ville se sont réunis dans les cours d'immeuble et les jardins le 29 mai dernier autour d'un verre ou d'un repas à partager. Tous s'étaient rassemblés pour bavarder en passant un moment agréable entre voisins et amis mais aussi en faisant parfois connaissance avec de nouveaux venus. Aux quatre coins de la ville, on pouvait voir des tables et des chaises disposées, avec des ballons colorés pour donner un air de fête. Au sein des résidences Bobillot-Sellier, ce fût aussi l'occasion d'inaugurer joyeusement le petit jardin potager préparé par Valophis et l'Amicale des locataires présidée par Nicole Faithy.



ATHLÉTISME

1^{er} challenge multi-jump sur la piste Diagana

Le mois dernier, un événement sportif a réuni plus de 60 athlètes, les meilleurs des disciplines du saut (longueur, triple saut et hauteur) pour une compétition aux allures de grande fête sur l'île Martinet. Organisée par l'Azur Olympique, cette soirée s'inscrivait dans un ensemble de compétitions départementales dans le cadre du "challenge multi-jump". Sur la piste Diagana, se sont enchaînées les performances et pas des moindres, puisque Mickaël Salomon, le charentonnais Champion de France avait donné rendez-vous au public avec un saut à 2,17 m !



AFC

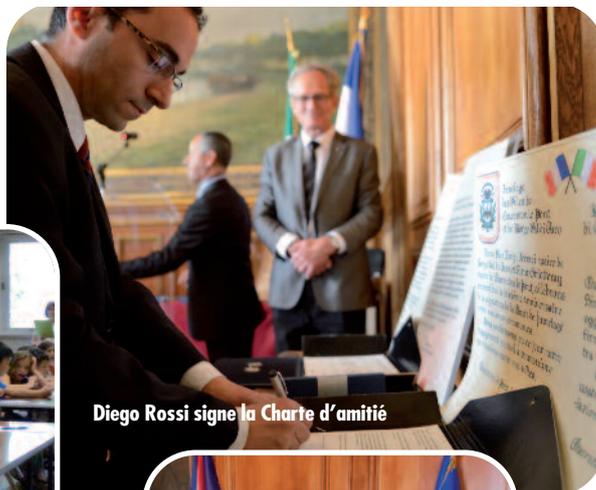
4^e dictée des familles

C'est avec un zeste de fébrilité pour certains, une petite dose d'inquiétude pour d'autres ou encore un soupçon de nonchalance que les participants de la 4^e édition de la dictée des familles ont abordé cette épreuve préparée par les bénévoles de l'association des Familles de Charenton. Près de 30 personnes se sont mobilisées pour que le jour "J", tout soit prêt ! L'installation de la salle, la mise en place des copies, la lectrice, les correcteurs : rien n'était laissé au hasard. C'est donc dans l'après-midi du 6 juin dernier que cette dictée a eu lieu, réunissant tous les âges autour de questions d'orthographe et de grammaire. Certaines familles étaient même venues en nombre, représentées par trois générations ! D'ailleurs, le thème tout naturel de cette 4^e édition était la famille, comme l'a rappelé Françoise Kaziz, la présidente. Félicitations à tous les participants et plus spécialement Pauline, Hélène, Camille, Tiphaine, Xavier, Marie et Philippe qui ont remporté des lots offerts par le Lions Club, partenaire de cette opération.

COMITÉ DE JUMELAGE

Des témoignages d'amitié

Les liens qui unissent Charenton et ses villes jumelles sont décidément très forts et sont savamment entretenus par les différentes sections du Comité de jumelage. Le mois dernier, pas moins de deux délégations étrangères sont ainsi venues rendre visite à leurs homologues français. Diego Rossi, Maire de Borgo Val di Taro, ainsi qu'un petit groupe de personnalités de la commune de la province de Parme, en Italie, sont venus quelques jours à Charenton dans le cadre des 25 ans d'amitié entre les deux villes. Dix jours plus tard, c'est Roger Andrews, le Maire de Trowbridge, qui, à son tour, a participé à quelques animations locales, dont le fameux "Big lunch" (voir page 4). Les participants étaient hébergés par des familles charentonnaises, encore un signe de ce réseau qui repose sur l'échange et la relation.



Diego Rossi signe la Charte d'amitié



Roger Andrews avec Jean-Marie Bréillon

DANSE DE SALON

Grand bal de l'été

Le 12 juin dernier, l'association Danse passion et sport avait organisé un grand bal à l'espace Toffoli pour annoncer le début de la saison estivale.

Les participants de tous niveaux confondus se sont retrouvés pour une belle soirée aux rythmes du tango argentin et de la salsa.



DES PETITS QUI PÉTILLENT

L'heure des fêtes et des kermesses

Rires d'enfants, déguisements colorés et jeux en tous genres ont conclu l'année en beauté au mois de juin. Fêtes, petits spectacles ou kermesses animées ont permis à chacun de passer un moment de partage et de bonne humeur. Partout dans les cours d'école ou les crèches, on pouvait entendre discussions, plaisanteries et c'est avec plaisir que les parents prenaient part aux jeux et animations. Pêche à la ligne, hula hoop : les parents se sont autant amusés que les enfants ! Des expositions montrant les ateliers réalisés au cours de l'année ont aussi permis aux familles de prendre conscience des progrès réalisés par leurs petits, sans oublier les chants, danses et autres comptines devant des publics conquis d'avance avec un plaisir non dissimulé ! Mention spéciale pour la kermesse de l'école Pasteur qui s'est déroulé lors de la Fête des quartiers et qui s'est conclue par un lâcher de ballons que les plus jeunes ne sont pas prêts d'oublier !



N°200

Des lecteurs attentionnés

Paulette et son petit-fils, Christophe, nous ont fait l'amitié de nous faire parvenir cette photo, qui montre bien leur attachement au bulletin municipal. Ils tenaient à partager leur sourire avec la rédaction. Tous deux se sont prêtés au jeu du "selfie" devant la résidence Jeanne d'Albret. Un autre lecteur, venu d'Orlando aux États-Unis en visite à Charenton (voir P.23), a participé lui aussi au défi proposé par le Cmag !



PROMENADE GUIDÉE

Sur les pas de Jean-Baptiste Poquelin

Une classe de 5^e du collège la Cerisaie est allée, le mois dernier, parcourir les sites parisiens fortement marqués par l'empreinte de Molière.

De l'église Saint-Eustache où il fut baptisé, à la rue de Richelieu, sa dernière demeure, les élèves ont découvert la vie du comédien, qui fut aussi auteur et chef de troupe. Le groupe a terminé la visite avec la Comédie Française, autrefois appelée le théâtre du Palais Royal.

Un objet symbolique a attiré l'attention des élèves : le fameux fauteuil dans lequel Molière a joué *le Malade Imaginaire*, en bonnet et robe de chambre, avant de pousser son dernier souffle.



SOS RENTRÉE Pas d'affectation scolaire ?



Une seule réponse : SOS rentrée. Ce dispositif, créé en 1988 par le Conseil départemental du Val-de-Marne, vise à aider et accompagner les jeunes dans leurs démarches d'inscription scolaire, parfois longues et laborieuses. Les situations de ces collégiens, lycéens ou étudiants qui se retrouvent sans affectation au moment de la rentrée sont délicates, voire difficiles, y compris pour les familles.

SOS rentrée est un outil d'accompagnement et d'aide mis à la disposition des jeunes, le Point Information Jeunesse de Charenton se propose donc de faire le relais avec ce dispositif.

Renseignements au Point Information Jeunesse
Espace Jeunesse - 7 bis, quai de Bercy
Tél. 01.46.76.44.54 ou
01.46.76.44.48

AMOPA 94

Cinq brillants lauréats charentonnais

Chaque année, l'AMOPA* invite écoliers, collégiens et lycéens à participer à ses concours pour la défense et illustration de la langue française afin de déceler de jeunes talents puis les encourager. L'association a ainsi permis de distinguer en mai dernier 5 jeunes charentonnais de l'ensemble scolaire Notre-Dame-des-Missions en présence du chef d'établissement, Philippe Vella. Qu'ils en soient ici félicités ! C'est à l'Hôtel de Ville de Saint-Mandé qu'a eu lieu la cérémonie de remise des récompenses distinguant notamment les prestations de Clément Fourmann (2^e prix ex-aequo en expression écrite pour les 5^e), de Laura Castro (1^{er} prix en poésie pour les 6^e), de Gabriel Keller (2^e accessit en poésie pour les 5^e), de Chrisly lemmont (1^{er} prix de poésie pour les 1^{ères}) et Oscar Villemaud (1^{er} accessit en poésie pour les 1^{ères}). Laura s'est également vue décerner le 1^{er} prix de poésie par le jury national avec son poème intitulé "le portrait d'un papillon" : un grand bravo à cette jeune fille, élève de 6^e.

*Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques



CMJ

Cérémonie du ravivage de la flamme

Le 29 mai dernier, les membres du Conseil Municipal des Jeunes de Charenton ont participé à la cérémonie de ravivage de la flamme sur la tombe du soldat inconnu.

C'est en 1923 qu'un journaliste a lancé l'idée d'une flamme du souvenir sous l'Arc de Triomphe. A la fois symbole de la première guerre mondiale et hommage aux soldats, cette flamme fut allumée pour la 1^{ère} fois le 11 novembre 1923 par André Maginot, le ministre de la Guerre et des Pensions.

Depuis cette date, la flamme ne s'est jamais éteinte et depuis, chaque soir, à 18h30, la flamme est ravivée.

MANUEL LOPES

Un proviseur qui vise l'excellence !

L'année scolaire se termine. Au lycée polyvalent Robert Schuman, c'est une fin d'année un peu particulière puisque le proviseur emblématique, Manuel Lopes, quitte les lieux pour d'autres projets dans un établissement non loin d'ici, situé dans le Val-de-Marne. Nommé il y a 7 ans à la tête de l'ancien lycée Jean Jaurès, il n'imaginait pas le challenge qui l'attendait, avec la sortie de terre du 1^{er} lycée certifié HQE* en France, dans la rue de l'Embarcadère. La tâche fût énorme, parfois ingrate, mais aujourd'hui il peut s'enorgueillir d'un outil magnifique pour les jeunes. **Un outil de proximité, polyvalent, où foisonnent les partenariats, les rencontres et les talents.**

Manuel Lopes s'est attaché à proposer aux jeunes **une ouverture culturelle**, mais aussi de **vraies incitations à prendre leur envol en termes d'orientation et d'engagement citoyen** : ce qu'il appelle "une formidable palette". Accompagné d'adjoints (Sangsouk Luanghane, puis Clarisse Gallen) et d'une équipe enseignante soudée, il a cherché à insuffler une nouvelle exigence, celle de la qualité, du travail mais aussi de la relation. A titre d'exemple, chaque année, les portes ouvertes comptent 1000 visiteurs, preuve de l'intérêt que suscitent tous les acteurs de cet établissement. Le lycéen est ici valorisé et au cœur d'une mécanique précise : stages, révisions, devoirs sur table, formation... **L'idée est bien d'accompagner les jeunes vers la réussite en respectant le projet professionnel de chacun.** A l'aube de son départ, Manuel Lopes se montre intarissable quand il s'agit d'évoquer les élèves qui l'ont marqué ces dernières années, "ses petits gavroches charentonnais" comme il les appelle. Et de rappeler les excellents résultats du baccalauréat de ces deux dernières années, avec des cérémonies de remise de diplômes réunissant familles, élèves et personnels enseignant. A la rentrée prochaine, c'est Sylvie Perron qui aura la lourde tâche de reprendre les rênes de l'établissement. *Cmag* aura alors l'occasion de la présenter.

*Haute Qualité Environnementale



Pendant les vacances, le service municipal Jeunesse propose aux 11-17 ans une vaste programmation d'activités et de sorties. Chaque jour, du lundi au vendredi, de 10h à 12h et de 14h à 18h, les jeunes pourront faire le choix entre des sorties piscines, des visites parisiennes, de grands jeux collectifs ou encore des animations sur place. L'équipe d'animation prépare aussi des moments de création, de découvertes, de loisirs et sans doute pas mal de surprises !

Service municipal Jeunesse - 7bis, quai de Bercy
Tél. 01.46.46.44.54

CONCOURS KANGOUROU

La grande fête des mathématiques

Son nom est peu banal et porte une certaine fantaisie : le concours Kangourou des mathématiques. Pourtant, ce rendez-vous annuel devenu institution, voulu par André Deledica, agrégé de mathématiques, sur le modèle d'un jeu qui existait en Australie, est des plus sérieux. Depuis 25 ans, le principe reste le même : des élèves d'écoles, de collèges et de lycées planchent sur 24 questions à choix multiples de difficulté croissante. La session 2015 a ainsi compté quelques 329221 jeunes participants francophones et tous ont concouru un même jour, au mois de mars.

Du côté de Charenton, au collège la Cerisaie, ce sont 70 élèves qui, ensemble, ont relevé le défi. Les résultats ont été proclamés le 2 juin dernier et ont mis à l'honneur tout particulièrement deux jeunes, Romain Jaouen, en classe de 6^e, arrivé 13^e au niveau national et Victor Lequin, élève de 4^e, qui se place lui 15^e. L'ensemble des participants a été félicité pour leur participation et leur enthousiasme et tous ont reçu des petits lots et autres jeux de logique.



STATIONNEMENT

Des changements à venir mais pas d'augmentation des tarifs pour les résidents Charentonnais



Comme de nombreuses communes, Charenton est confrontée à une forte pression en terme de stationnement. Quelques modifications vont être apportées au système existant qui n'a pas évolué depuis 2006.

Objectifs affichés : favoriser la rotation des véhicules, décourager le stationnement ventouse des automobilistes non-charentonnais, valoriser l'offre de parkings locatifs et prendre en compte la nouvelle réglementation. A cela s'ajoute la modification des modes de règlement puisque le système Monéo ne peut plus être utilisé depuis la fin mai.

STATIONNEMENT

Quelques chiffres

- 3168** places payantes sur voirie
- 50** places PMR
- 212** places en parkings souterrain
- 25** emplacements pour 2 roues
- 20** euros l'abonnement résident mensuel
- 211** horodateurs

La ville avait été jusqu'ici divisée en 3 zones de stationnement : rouge, verte et bleue. Depuis la mise en place de ce dispositif s'étaient ajoutés des stationnements minutes rue de Paris (un quart d'heure gratuit), l'accroissement du nombre de places réservées aux personnes à mobilité réduite, la création d'emplacements pour les 2 roues, de nouveaux parkings publics souterrains (rue de la Mairie et avenue de Lattre de Tassigny).

Des améliorations à apporter

Pour autant, des dysfonctionnements subsistent. En effet, les habitants sont encore trop souvent embarrassés pour trouver une place de stationnement y compris dans les zones réservées à cet effet alors que, parallèlement, le taux d'occupation des parkings publics et privés reste faible. Par ailleurs, le nombre de voitures-ventouses

répertoriées en zone bleue est en nette recrudescence. Enfin, le tarif de stationnement à Charenton n'ayant pas été revalorisé depuis 2006, il reste en deçà des prix pratiqués dans les villes voisines et particulièrement à Paris. De ce fait, les automobilistes non-charentonnais persistent à stationner leur véhicule sur notre territoire.

Dès septembre, une nouvelle organisation

Pour toutes ces raisons, lors de sa séance du 25 juin dernier, le Conseil municipal a adopté un nouveau dispositif de stationnement réglementé qui entrera en vigueur en septembre prochain. Celle-ci s'appuie sur 5 axes principaux :

- la disparition de la zone bleue. Elle sera principalement transformée en zone verte afin d'avoir raison des trop

nombreuses voitures-ventouses et ainsi libérer des places réglementaires pour le stationnement. Seule l'île Martinet préservera sa gratuité car la rotation des véhicules, en raison de la nature des structures qui y sont présentes, y est déjà naturelle.

- la stabilité du tarif modique de l'abonnement résidentiel pour les Charentonnais, soit 20 € par mois ou 200 € à l'année,
- l'augmentation des tarifs de stationnements non résidentiels
- l'instauration de tarifs et de modalités incitatifs pour le stationnement de courte durée (développement des stationnements gratuits de 15 minutes dans les zones commerciales et 1^{ère} demi-heure gratuite dans les parkings publics en ouvrage où, depuis le 1^{er} juillet, il est obligatoire de tarifier au quart d'heure)
- un travail conjoint avec les bailleurs sociaux et privés pour les encourager à rénover et sécuriser leurs parcs de places de



Comment se faire rembourser l'argent qui reste sur la carte Moneo ?

Si au 31 mai, vous aviez encore de l'argent sur votre carte résidant Moneo, vous pourrez procéder au remboursement du solde de votre carte à l'aide d'une carte bancaire sur une borne de recharge située à l'Hôtel de Ville, à la piscine ou à la Police municipale. Le remboursement sur les bornes de recharge sera possible jusqu'au 28 juillet 2015.

parkings et proposer des tarifs attractifs destinés à inciter les Charentonnais à louer ce type d'emplacement et ainsi ne plus stationner sur la voie publique.

A titre d'exemple, le bailleur social Emmaüs s'est d'ores et déjà inscrit dans ce processus.

Il a engagé la rénovation de son parc et sera prochainement en mesure de proposer, comme à la Villa Bergerac, plus de 100 places de stationnement locatives.

Payez votre stationnement

Jusqu'alors, sur PaybyPhone, il existait un tarif résidant uniquement payable au moyen d'une carte bancaire via le site Internet, un smartphone ou une boîte vocale. La Municipalité s'est mobilisée pour qu'il soit désormais possible de payer son abonnement mensuel ou annuel, par chèque ou en espèces.

Dans un premier temps, pour bénéficier du tarif résidant, les Charentonnais doivent nécessai-

rement se faire enregistrer en renseignant un formulaire en ligne sur paybyphone.fr

Dans un second temps, les Charentonnais, inscrits via le site, sont invités à fournir un justificatif de domicile, soit en le transmettant sur le site www.charenton.fr/paybyphone, soit en se déplaçant directement à la Cellule réglementaire au 47 bis rue de Paris afin de remettre ce justificatif (taxe d'habitation, quittance récente de loyer, facture d'électricité, gaz ou eau).

Pour tous renseignements, contactez :
la Cellule réglementaire
47bis, rue de Paris
(face à l'Hôtel de Ville)
Tél. 01.46.76.46.24/46.86
stationnementpaybyphone@charenton.fr

DÉFINITION

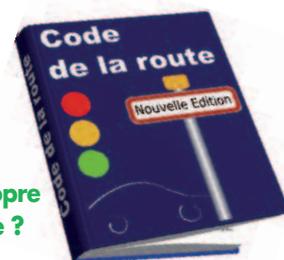
La voiture ventouse

C'est un véhicule qui reste stationné plus de 7 jours sur le même emplacement. On parle également de stationnement abusif. L'article R-417-12 du Code de la route précise : "Est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant sept jours ou pendant une durée inférieure mais excédant celle qui est fixée par arrêté de l'autorité investie du pouvoir de police.

Tout stationnement abusif est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe."

Le saviez-vous ?

Peut-on stationner devant son propre garage ou son entrée charretière ?



NON

L'arrêt ou le stationnement devant une entrée charretière d'immeuble est qualifié de gênant par le code de la route qui interdit donc formellement ce type de stationnement. Il n'existe aucune dérogation à cette règle, y compris pour le propriétaire ou le locataire du garage individuel.

Pour la jurisprudence, le fait de garer son véhicule devant chez soi, sur la voie publique, contrevient au principe d'égalité de tous les automobilistes devant la loi et constitue une gêne pour les piétons si le véhicule empiète sur le trottoir (Cour de cassation, Chambre criminelle, 17 octobre 2000, n°00-80232).

Aussi, en stationnant votre véhicule devant votre garage même en affichant votre plaque d'immatriculation sur la porte, vous vous exposez à une contravention de 35 € voire à une mise en fourrière.

Dans ce cas, vous n'avez aucune chance d'obtenir une indulgence en invoquant le fait qu'il s'agit de votre garage, puisqu'il s'agit d'une infraction au code de la route.

PLACE HENRI IV

Le chantier retrouve son calendrier initial

Après avoir procédé à la **mise en sécurité des arbres** au cours du mois de mai, la Ville est entrée de plain-pied dans le projet de réaménagement qu'elle avait imaginé pour la place Henri IV et la voirie environnante. Certains d'entre vous auront peut-être constaté courant juin que les équipes s'étaient affairées à débiter la rénovation du mobilier urbain et notamment par la **remise en peinture des mâts d'éclairage** en brun pour être coordonnés à la fontaine Wallace, véritable élément emblématique de cet espace vert.

Durant l'été, et plus particulièrement au mois d'août, les travaux vont se poursuivre avec l'inévitable **abattage et dessouchage des arbres**. Ces opérations nécessiteront ponctuellement la neutralisation du stationnement et la déviation de la circulation piétonne. Les fosses ainsi évidées seront, ensuite, sécurisées afin d'assurer le cheminement piéton en attendant, à la rentrée, les interventions de voirie. Celles-ci viseront à **requalifier les trottoirs** de la place et de la rue Gabrielle en les dotant d'asphalte rouge et de dalles en granit gris et à créer une place de stationnement pour personne à mobilité réduite. **Les nouveaux arbres, quant à eux, seront replantés en novembre prochain.**



SQUARE JEAN MERMOZ

Des travaux pour préparer le terrain

Après une réunion d'information qui s'est tenue avec les riverains du square Jean Mermoz, le 1^{er} juin dernier, les travaux n'ont pas tardé à débiter. Depuis la mi-juin, l'accès aux deux terrains de tennis est fermé au public afin de lancer la **première phase de ce chantier très attendu : la préparation des fondations.**

Pour ce faire, les dalles des terrains de sport vont être déposées de manière à mettre les sols à nu. De cette manière, **de mi-juillet à mi-octobre**, les entreprises pourront procéder à la mise en place de micropieux (fondations verticales très profondes destinées à assurer l'ancrage du futur ouvrage) et de longrines (poutres en béton armé posées horizontalement pour assurer la liaison entre les poteaux de fondation). Cette étape est très importante car la caractéristique de la surface à traiter est d'être composée de 2 types de sols différents. Cette particularité est à l'origine de la dégradation des anciennes installations et notamment de la fracture du revêtement des terrains de tennis. Tout a donc été mis en œuvre pour que ce type d'avarie ne se reproduise pas à l'avenir. Au cours de cette opération, le cheminement jusqu'au boulodrome et aux salles de danse sera assuré.

POUR BIENTÔT

Une 3^e station Autolib'

Vite dit...

L'ÉTÉ DANS LES STRUCTURES
PETITE ENFANCE

Multi-accueil Simone Dorlanne :

campagne d'entretien courant et de peinture notamment dans la section des grands

Multi-accueil Victor Basch :

réalisation d'une réserve et rénovation de bureaux

Multi-accueil "Bleu" :

différentes interventions réalisées les années précédentes ont permis une réhabilitation de l'ensemble des salles accueillant les enfants.

Cette année, les travaux se sont donc attachés à refaire les peintures des vestiaires du personnel.

Multi-accueil du Petit Château :

Les fenêtres vont être changées au cours du mois juillet. A l'issue de cette intervention, elles seront toutes en PVC et beaucoup mieux adaptées pour l'isolation phonique et thermique. Par ailleurs, des travaux de rénovations vont être réalisés dans les sections et le couloir du 1^{er} étage.

Protection Maternelle et Infantile :

La PMI, située au 1^{er} étage du Centre Alexandre Portier, avait dû subir différentes avaries techniques qui avaient demandé des recherches poussées pour en trouver l'origine. Les fuites ayant été décelées puis traitées, il était temps de passer à la réfection des peintures et de la menuiserie de cette structure. Ce sera chose faite cet été par la Ville avant que le Conseil départemental n'intervienne à son tour pour y améliorer les réseaux électriques et informatiques.



Depuis le 22 juin dernier, les ouvriers s'affairent au niveau du 147, rue de Paris, non loin de la place des Marseillais; leur mission : créer la troisième station Autolib' charentonnaise. En effet, après les espaces situés face au 4 avenue Jean Jaurès et devant le n°2 de la rue du Nouveau Bercy, ce service public d'automobiles électriques en libre-service a programmé pour la rentrée l'ouverture d'une nouvelle station de 6 véhicules. Ce chantier n'aura que peu d'incidences si ce n'est la neutralisation de quelques places de stationnement.

SÉDIF ET CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Une histoire d'eau

Depuis le 11 mai et jusqu'au 17 juillet prochain, le Conseil départemental procède, pour un coût de 175 000 euros (hors taxes), à la rénovation des canalisations vétustes et dégradées présentes dans la rue de Paris sur les 50 mètres qui séparent la place des Marseillais et l'avenue de la Liberté. A cette occasion, les branchements des propriétés riveraines seront également vérifiés. Pour rappel, les canalisations d'assainissements sont des éléments certes cachés sous nos pieds mais particulièrement importants pour notre quotidien puisqu'ils ont pour but de regrouper les eaux usées, puis de les dépolluer en les traitant avant leur rejet dans le milieu naturel.

Par ailleurs, à compter du 6 juillet prochain et pour une durée de 10 semaines, c'est le syndicat des eaux d'Ile-de-France qui procèdera au remplacement d'une canalisation d'eau potable située entre le 2 de la rue de la République et l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny. Cette canalisation de 337 mètres avait été installée au XIX^e siècle ! Autant dire qu'il était plus que légitime de la remplacer. Cette intervention, qui nécessitera d'ouvrir la chaussée, n'aura qu'un impact limité pour les automobilistes car le stationnement sera neutralisé au fil des travaux afin de conserver, à de rares exceptions près, les 2 voies de circulation habituelles. L'accès des bus sera ainsi maintenu durant tout le chantier, et les déplacements sur la piste cyclable ainsi que le cheminement piéton ne seront pas entravés. A l'occasion de cette intervention, le Sedif procèdera également à la modernisation d'une bouche de lavage et à la vérification des 34 branchements d'eau présents sur le tronçon.





DANS LES ÉCOLES

Une cour toute neuve pour les élèves de Port aux lions

La récréation est un moment important dans la journée d'un écolier. Instant privilégié de détente et de dépense physique, c'est aussi une micro-société où les enfants apprennent à vivre ensemble dans un espace qu'ils doivent pouvoir investir naturellement.

Devant la prépondérance de ce lieu scolaire pour le développement des plus jeunes, la Ville n'hésite pas, chaque année, à investir dans la rénovation, voire même parfois la création, de tels espaces dans les différents établissements charentonnais.

De juillet à octobre, les efforts de la ville seront concentrés sur la cour en toiture-terrasse de l'école maternelle Port aux Lions. Profitant de la nécessité de réviser l'étanchéité et le revêtement de cette cour

de récréation, il a été décidé de revoir également l'ensemble des garde-corps qui l'entourent. Cette intervention va permettre de repenser l'esprit de cet espace. Jusqu'alors exclusivement entouré de vitres transparentes, la cour une fois rénovée, présentera une alternance de demi-panneaux transparents et de demi-pan en aluminium colorés à l'intérieur de la cour et blancs pour la vue extérieure.

De cette manière, la lumière sera toujours favorisée tout en laissant une part nouvelle plus ludique qu'auparavant. Le changement des garde-corps va également permettre de repenser leur implantation et ainsi gagner en perspective et en surface au sol, pour le plus grand bonheur des petits usagers.

Ce chantier se déroulera en partie durant les vacances mais aussi une fois les enfants rentrés à l'école. Ils ne seront pas pour autant "privés de récré" car ils pourront bénéficier de la deuxième cour de l'établissement située de plain-pied.

COMPLEXE TÉLÉMACO GOUIN

Un parquet à rénover et à mettre aux nouvelles normes

Toute salle ou tout terrain et leurs équipements, afin d'être homologués et ce quel que soit le type de classement fédéral, doivent répondre aux caractéristiques générales définies dans le règlement officiel de basketball.

Ce règlement va imposer, dès le 1^{er} janvier prochain, de nouvelles normes en matière de marquage au sol des terrains. Aussi, lorsqu'il s'est avéré nécessaire de revoir une partie des 600m² du terrain de basket situé dans le complexe Télémaco Gouin, la Ville a décidé, certes de poncer et de revernir la parcelle qui en avait besoin, mais aussi de procéder à la réalisation des nouveaux tracés.

Cette opération sera bien entendu bénéfique à nos basketteurs mais également aux enfants des écoles et des accueils de loisirs qui profitent de cette infrastructure tout au long de l'année.

EN BREF...

Plus cher que cela n'en a l'air

Il est des interventions importantes que réalise la Ville sans que l'on s'en rende toujours compte et que l'on imagine l'investissement financier que cela représente.

A titre d'exemple, envisageons l'alarme incendie de l'Espace Toffoli qui vient d'être remplacée. Qui peut dire avoir pris conscience de la réalisation de cette opération qui a coûté 40 000 euros ? Et pourtant, combien de vies pourraient, le cas échéant, être sauvées grâce à elle !





Voici le dossier de l'été. Il est consacré à toutes les activités qui seront déclinées dans la ville. Tous au Club revient pour le plus grand plaisir des Charentonnais, petits et grands. Ses espaces de jeux et de détente permettront à tous de passer de bons moments. Il ne faudra pas oublier les animations dans les médiathèques ou encore le feu d'artifice du 14 juillet. Les parcs et jardins peuvent offrir calme et fraîcheur en cas de forte chaleur cet été. Vous trouverez aussi des idées de promenade à faire à pied ou en vélo. Tout pour passer un été tonique, pétillant et amusant !

TOUT PRÊT DE CHEZ VOUS, AMUSEZ-VOUS !

**Un été
foisonnant pour
tous les âges
et tous les goûts**

Tous au Club : le meilleur spot* de l'été à Charenton !

A Charenton, l'arrivée de l'été est marquée par un phénomène bien particulier et attendu de tous : l'installation de Tous au Club sur la place Briand ! L'emplacement est idéal et est devenu au fil des ans, le meilleur spot de l'été. Une bonne façon de partir en vacances sans même s'éloigner de chez soi ! Du 10 juillet au 2 août, Tous au Club reprend ses quartiers d'été pour la 7^e année consécutive et les Charentonnais, petits et grands, s'y retrouveront pour des activités de loisirs ou de détente, en famille ou entre amis.

L'accueil chaleureux des animateurs de l'UCPA et les saveurs gourmandes salées/sucrées de Cook Is au bar de la plage, contribueront sans nul doute à l'ambiance conviviale qui caractérise chaque année Tous au Club.



Du sable et du farniente...

Sable, transats, brumisateurs, espace de loisirs et de détente, bar/restauration... L'opération estivale revient avec encore plus de détente et de farniente, selon le moment et les préférences.

Jeux de sable

Bacs à sable avec bâche de couverture nocturne, jeux pour enfants (seaux, tamis, pelles, râpeaux...).

Accessible aux tout-petits et aux enfants jusqu'à 8 ans, de 10h à 20h.

Prêt de jeux, avec dépôt d'une pièce d'identité.



Espace détente

avec transats et parasols, pour se détendre, profiter du soleil, dans les transats à disposition.

Prêt de transat, avec dépôt d'une pièce d'identité.

Du lundi au dimanche de 10h à 20h.



Le bar de la plage,

un espace restauration aménagé avec une vaste terrasse, pour se désaltérer tranquillement de boissons fraîches, se délecter de bonnes glaces, déguster des sandwichs ou des crêpes ! Cette année, c'est Cookis et son équipe qui vous y accueillera et vous fera découvrir ses spécialités salées et sucrées. A bientôt, pour une rencontre gourmande et rafraîchissante !

Du lundi au dimanche de 10h à 20h.



Brumisateurs

Faites le plein de fraîcheur ! Place Briand cet été, l'ensoleillement sera au maximum ! Pour en profiter sans être dérangé par la chaleur, petits et grands pourront se rafraîchir grâce à un brumisateurs.

Du lundi au dimanche. En libre accès.



Tennis de table

Venez pratiquer cette sympathique activité de loisir entre copains ou en famille, grâce aux tables prêtées par le club Charenton Tennis de Table.

Du lundi au dimanche de 10h à 20h.

Prêt de raquettes et de balles, avec dépôt d'une pièce d'identité.



Mini-golf

Sur un parcours de 6 pistes, initiation et découverte du golf en famille et entre amis.

Prêt de club et de balle, avec dépôt d'une pièce d'identité. Accès libre de 10h à 20h.



* Spot : mot anglais désignant un lieu incontournable.
En sport, c'est un lieu particulièrement favorable à la pratique d'un sport de plein air.

... Mais aussi du sport et de l'aventure, pour prendre de la hauteur !

Initiation à l'escalade

Découverte de l'escalade sur un mur de 6,5m : l'encadrant accueille les participants, adultes ou enfants, les accompagne sur l'escalade. La séance est de 20 mn environ, régulée en fonction de la demande.

Activité encadrée par un moniteur sportif expérimenté, titulaire du Brevet d'Etat d'éducateur sportif spécialisé en escalade.

Accessible à tous.

Enfants à partir de 5 ans.

Payant : 1 € le parcours

Du lundi au dimanche de 10h à 12h30 et de 14h à 20h.



Trampoline géant :

Un grand défouloir pour les enfants !

Un trampoline géant appelé aussi trampo-balles, avec des ballons géants, une toile d'araignée élastique et des cordes de Tarzan ! Idéal pour jouer les voltigeurs avides de sensations !

Accessible aux enfants de 3 à 13 ans.

Trampoline encadré par un animateur. S'il s'utilise seul, le trampoline est gratuit.

Du lundi au dimanche, de 10h à 12h30 et de 14h à 20h.



Parcours accrobranches et trampoline géant

Une activité pour se dépasser et jouer avec ses émotions !

Le parcours acrobatique en hauteur offre 5 ateliers avec une toile d'araignée, une poutre flottante, un pont de singe, l'équilibriste, le commando... et se termine dans un trampoline géant, pour se défouler en toute sécurité.

Accessible aux enfants de 5 à 13 ans. Activité encadrée par deux animateurs. Les enfants sont accrochés à une ligne de vie auto-assurée. Fourniture de baudriers équipés.

Payant : 1 € le parcours

Du lundi au dimanche de 10h à 12h30 et de 14h à 20h.



INFOS PRATIQUES TOUS AU CLUB

Ouvert du vendredi 10 juillet au dimanche 2 août 2015 • Du lundi au dimanche : de 10h à 20h.

- L'accès au Club de vacances est libre et ouvert à tous. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte. Pendant les activités et les jeux, les enfants sont sous la responsabilité de leur parent ou de leur accompagnant.
- L'accès au Club Charenton est interdit aux chiens et autres animaux.
- Les matériels nécessaires aux activités proposées par le Club sont prêtés pour être utilisés uniquement sur le site, contre une pièce d'identité (Carte Nationale d'Identité ou Passeport en cours de validité).
- Toute détérioration de matériel sera imputée financièrement à l'utilisateur, qui devra rembourser la valeur initiale du matériel détérioré.
- Il est demandé aux participants de Tous au Club de respecter ce Club de vacances qui est le leur, de ne pas dégrader les lieux, ni le matériel fourni pour les activités et de respecter le personnel encadrant. **INTERDICTION DE FUMER À TOUS AU CLUB**
- La Ville de Charenton se réserve le droit de mettre fin au Club Charenton ou à des activités sans préavis, et d'en interdire l'accès aux personnes, adultes ou enfants, qui ne respecteraient pas le site ou les animateurs.

Toute l'équipe de Tous au Club vous souhaite de bonnes vacances et un bel été !

Renseignements : 01.46.76.48.11 • www.charenton.fr • communication@charenton.fr



3 questions à...



Jean-Marc Boccara
Conseiller municipal
délégué, en charge
de l'Animation de la Ville

Cmag : Quelle est la démarche de la Ville en proposant ces animations d'été ?

J.M. Boccara : Avec Tous au Club, dès 2009 date de sa 1^{ère} édition, la Municipalité a souhaité proposer à tous les Charentonnais, petits et grands, des animations ludiques et sportives, particulièrement pour les familles et les enfants qui restent à Charenton pendant l'été. Au fil des ans, tout en étonnant à chaque fois les participants avec des nouveautés, nous avons réussi à créer un rendez-vous attendu par la population.

Cmag : En ces temps de restrictions budgétaires fortes, Tous au Club ne représente-t-il pas un coût important pour Charenton ?

J.M. B. : Bien évidemment cette animation a un coût, mais justement en ces temps difficiles, nous avons besoin de moments de détente et de convivialité, notamment tous ceux qui restent à Charenton pendant l'été. Nous avons dû faire le choix douloureux de supprimer la boum géante, afin de préserver deux

animations importantes : Tous au Club et Charenton sur Glace ! L'été, la plupart des animations sont gratuites (mini-golf, bacs à sable, transats, trampolines, brumisateurs), mais pour d'autres qui nécessitent un encadrement plus important, nous demandons une petite contribution de 1€. Cette recette vient réduire notre facture finale.

Cmag : Comment choisissez-vous les animations de Tous au Club ?

J.M. B. : A Tous au Club, il règne une ambiance très familiale : les Charentonnais y viennent en famille, toutes générations confondues. Tous les ans, avec la Direction de la Communication Évènementielle, nous évaluons leurs besoins et leurs envies, pour mieux adapter les activités. Nous avons constaté que les adultes viennent à Tous au Club pour se détendre et se relaxer... C'est pour eux le moment de faire une pause, de discuter entre parents. A l'inverse des enfants, toujours actifs, qui eux veulent bouger et se dépenser tout en s'amusant.

Donc nous adaptons les activités pour qu'ils aient le choix de s'amuser sans contraintes, en famille (bacs à sable, mini-golf) ou de se dépenser tout à loisir (parcours accrobranches, trampolines...).

Après des semaines de préparation, il faut 4 jours aux équipes de la voirie et des ateliers municipaux pour transformer la place Briand en club de vacances. 6 tonnes de sable,

5 chalets, du mobilier, de la déco, des équipements de sécurité... le site sera prêt pour accueillir les Charentonnais dès le vendredi 10 juillet !

Bel été à Charenton !

"Cette année encore, nous espérons que la diversité des animations proposées contribuera au succès de ce club de vacances en ville et permettra à toutes celles et ceux qui ne partent pas en vacances, de se délasser, de s'amuser et de passer de bons moments !"



FÊTE NATIONALE

Le grand feu d'artifice du 14 juillet



Comme le veut la tradition, Charenton, Maisons-Alfort et Saint-Maurice s'associent pour proposer aux habitants des trois villes un feu d'artifice le **mardi 14 juillet** prochain à partir de 22h30.

Le spectacle, haut en couleurs, promet des merveilles, puisque, cette année, il a été élaboré sur **le thème de la lumière**. Il sera visible depuis le quai Fernand Saguet et le Pont de Charenton.

UN ÉTÉ À CHARENTON

Prêts pour les vacances ?

Si certains ont la chance de partir en vacances, ce n'est pourtant pas le cas de tout le monde et d'autres passeront l'été en ville.

Cmag s'est penché sur le sujet et propose ici des idées de sorties et de randonnées faciles.

Pour rappel, à deux pas de chez vous, il y a les parcs et jardins municipaux. La ville dispose de 7,2 hectares d'espaces verts publics et met à disposition des enfants des aires de jeux dans les parcs Cardinal de Richelieu et de Conflans, mais aussi au square de la Cerisaie et dans le square Jules Noël (face à l'Hôtel de Ville). Les sportifs connaissent sans doute les plateaux multisports du parc de Conflans, de la rue de l'Entrepôt et bien sûr l'incroyable diversité qu'offre le bois de Vincennes. A noter encore que la piscine reste ouverte jusqu'au 9 août et que les boulistes ont à leur disposition deux terrains dans le square Jules Noël.



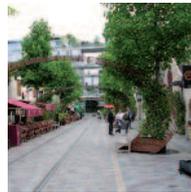
Musée Fragonard,
à Maisons-Alfort
 🚶 : 20 minutes
 🚲 : 8 minutes



Moulin Brûlé, île de
Charentonneau
 🚶 : 30 minutes
 🚲 : 11 minutes



Lac Daumesnil, bois
de Vincennes
 🚶 : 19 minutes
 🚲 : 7 minutes



Bercy village, Paris
 🚶 : 42 minutes
 🚲 : 14 minutes
 🚌 : 30 minutes
(ligne 24)



Bastille, Paris
 🚶 : 1 heure 04
 🚲 : 21 minutes



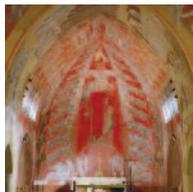
Château de
Vincennes
 🚶 : 39 minutes
 🚲 : 13 minutes



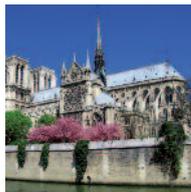
Bibliothèque
François Mitterrand
 🚶 : 48 minutes
 🚲 : 16 minutes



Parc zoologique,
Paris
 🚶 : 17 minutes
 🚲 : 7 minutes
 🚌 : 15 minutes
(ligne 325)



Paroisse des Saints
Anges Gardiens,
Saint Maurice
 🚶 : 47 minutes
 🚲 : 15 minutes,
par le chemin de
halage



Notre Dame de
Paris
 🚶 : 1 heure 21
 🚲 : 27 minutes
 🚌 : 33 minutes



Ile Sainte
Catherine, Créteil
 🚶 : 1 heure 49
 🚲 : 26 minutes

Informations pratiques

OUVERTURES ESTIVALES DES
SERVICES MUNICIPAUX

Le service Petite enfance
ouvert du 1^{er} au 31 juillet puis du 17 au 31 août

Les multi-accueils
ouverts en juillet exception faite du multi-accueil du Petit Château qui lui sera ouvert en août.

Le RAM
ouvert du 1^{er} au 10 juillet puis du 27 juillet au 7 août et enfin du 24 au 31 août

Les affaires civiles
ouvert tout l'été mais les permanences du samedi seront interrompues du 11 juillet au 22 août.

La piscine
ouverte durant tout le mois de juillet (sauf le 14) et jusqu'au 9 août. Durant cette période, les horaires d'ouverture au public changent comme suit :
du lundi au vendredi : 12h à 13h30 puis de 14h30 à 18h45
samedi : 10h30 à 13h15 puis de 14h30 à 18h45
dimanche : 8h à 12h45

Le logement
ouvert du 1^{er} au 31 juillet puis du 17 au 31 août

La direction de l'économie et de l'emploi
ouverte sur Charenton du 1^{er} au 31 juillet puis du 17 au 31 août.
Fermée le 13 juillet

Les services Enfance, Sports, Jeunesse, Médiation/prévention, Police municipale et le CCAS resteront ouvert tout l'été



AGENDA

Bientôt les rdv de la rentrée

mardi 1^{er} septembre : rentrée scolaire
Avec son ballet de cahiers et de classeurs, la rentrée fera vite oublier les vacances, avec de beaux souvenirs à raconter aux copains de classe. Consulter les établissements pour connaître les horaires et les listes de fournitures.

dimanche 6 septembre : forum des associations
Une date incontournable pour découvrir la formidable diversité des activités proposées par le tissu associatif local. Toute la journée, inscriptions et démonstrations sur les stands place Aristide Briand, rue Anatole France et dans le marché couvert.

samedi 19 septembre : réception des nouveaux habitants
A l'intention des nouveaux arrivants dans la ville de Charenton, la Ville organise une visite guidée. Une occasion conviviale de parcourir et découvrir son

patrimoine. Inscriptions jusqu'au 25 août : communication@charenton.fr ou au 01.46.76.48.12

dimanche 20 septembre : bourse aux jouets au parc de Conflans
De jolis moments de partage en perspective avec cette bourse aux jouets, qui permet à certains de faire de la place dans les placards, quand d'autres sont heureux de trouver de bonnes affaires ! Inscriptions jusqu'au 15 septembre : communication@charenton.fr ou au 01.46.76.48.12

samedi 19 et dimanche 20 septembre : journées européennes du Patrimoine
Cette manifestation offre aux visiteurs l'opportunité de pousser la porte de quelques monuments, d'assister à des conférences ou des concerts dans les villes de Charenton et Saint-Maurice.
Deux journées culturelles où la curiosité est de mise !

Fermetures annuelles

Les boulangers prennent leurs quartiers d'été

- Boulangerie Chenib**
3, rue du Pont
Fermée du 3 au 31 août
- Boulangerie du Théâtre**
84, rue de Paris
Fermée du 15 au 30 août
- Boulangerie Duarte**
4, rue du Général Leclerc
Fermée du 11 juillet au 11 août inclus

- Boulangerie Pâtisserie Flandrin**
1, rue du Général Leclerc
Fermée du 3 août jusqu'au 31 août inclus

- La brioche feuilletée**
125, rue de Paris
Ouvert tout l'été

- Boulangerie - pâtisserie Liberté**
137, rue de Paris
Ouvert tout l'été

- L'Atelier de Christophe**
61, rue de Paris
Ouvert tout l'été

- L'épi de Charenton**
15, place Bobillot
Ouvert tout l'été

- Pain Tradition**
193, rue de Paris
Ouvert tout l'été

- Boulangerie de Bercy**
4, rue du Nouveau Bercy
Ouvert tout l'été

SÉCURITÉ

Contre les cambriolages, ayez de bons réflexes

Les cambriolages augmentent de façon significative sur l'ensemble du territoire national. Charenton n'est malheureusement pas épargnée par ces statistiques. Voici quelques rappels de règles élémentaires à respecter pour vous protéger des mauvaises surprises.

- N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.
- Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte à lettres, dans le pot de fleurs... Confiez les plutôt à une personne de confiance.
- Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.
- En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.
- Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur qui soient visibles à travers les fenêtres.
- Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches en cas de vol. Notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos factures, ou expertises pour les objets de très grandes valeurs.

PARTIR

L'ESPRIT TRANQUILLE

L'opération Tranquillité Vacances !

Afin de garantir votre sécurité et celle de votre habitation, la police municipale a mis en place l'Opération Tranquillité Vacances. Cette prestation gratuite, bien évidemment, a pour but de dissuader les actes malveillants par des rondes des fonctionnaires de police municipale à votre domicile lors de vos absences. Il est possible de télécharger le formulaire d'inscription depuis le site Internet www.charenton.fr ou vous pouvez également choisir de vous adresser directement à la police municipale, au 8 place Henri d'Astier de la Vigerie à Charenton (de 8h30 à 17h du lundi au vendredi).

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Axel et ses drôles de dames

Pas tout à fait 20 ans mais déjà bien décidés ! Neuf jeunes de la fac de médecine de Créteil ont fait le choix de s'engager en donnant un peu de leur temps et de leur savoir-faire pour un projet de solidarité internationale. Depuis le mois d'octobre dernier, avec l'appui de l'association des étudiants de médecine cristoliens, ils ont monté un solide dossier. Finances, logistique, formation : tous les points ont été abordés avec méthode pour rendre possible leur départ il y a quelques jours pour le Cambodge, à Phnom Penh. Sur place, pendant un mois, Axel, le seul garçon de cette aventure, mais aussi Fleur, Elise et leurs camarades vont **mettre à profit leurs connaissances en gestes de secourisme pour les transmettre aux nourrices de deux orphelinats**. Ils vont aussi contribuer à la rénovation des lieux et effectuer des sorties avec les petits au bord de la mer. C'est Clara, une autre étudiante charentonnaise, partie l'été dernier, qui a su les motiver et leur donner l'envie de contribuer à leur tour à aider ces enfants, qui souffrent pour la plupart de handicap. Ils ont bénéficié du soutien financier de la Ville et seront présents au Forum des associations pour partager leur belle expérience. Leur page Facebook, pour suivre le projet : Solidarité internationale au Cambodge - Créteil 2015



COMITÉ DE JUMELAGE Réinscriptions lors du Forum des associations

Tout au long de l'année, les différentes sections du Comité de jumelage proposent des cours de langues, mais aussi des activités, conférences et autres ateliers. Les personnes qui souhaitent s'inscrire, se renseigner ou simplement faire connaissance peuvent le faire le jour du Forum des associations, le dimanche 6 septembre prochain au marché couvert de Charenton.



VOYAGE EN ITALIE

Il reste quelques places !

La section Italie du Comité de jumelage organise un séjour en Italie du 11 au 19 septembre prochains. Au programme de ce circuit : Vérone, Milan, Busseto, Piacenza et la côte Ligure. Le trajet se fait en autocar tout confort et l'hébergement est prévu en hôtel demi-pension (sans supplément single). Le coût global du voyage est fixé à 725 €. Renseignements au 06.14.04.01.83

MINI SCHOOLS

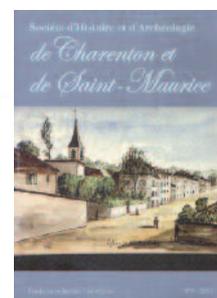
L'anglais, un jeu d'enfant !

Le relais mini-schools propose des cours d'anglais pour les enfants de 3 à 10 ans. La réunion d'information et d'inscription aura lieu le jeudi 3 septembre prochain, de 16h30 à 18h, au 4 rue de la Mairie (salle au fond de l'allée). Pour mémoire, ces cours ont lieu le mardi de 17h à 18h et le jeudi de 17h à 19h. Renseignements au 06.09.74.19.71

PATRIMOINE LOCAL

Société d'Histoire et d'Archéologie

Le bulletin n°9 de la société d'Histoire et d'Archéologie a récemment été publié. S'il est consultable dans les médiathèques de la Communauté de communes, il est également possible d'en faire l'acquisition. Pour cela, vous pouvez contacter la présidente, Marie-Madeleine Etasse, au 01.43.68.48.43 ou encore par courrier : boîte postale 75 - 94220 Charenton



TENNIS DE TABLE

Charenton remporte la coupe d'Europe des clubs !

Le dimanche 7 juin restera à jamais une date historique pour les pongistes Charentonnais qui ont réalisé un incroyable exploit en remportant la coupe d'Europe des équipes amateurs qui regroupait 52 clubs représentant 12 nations.

Après avoir triomphé en phases éliminatoires des clubs allemands d'Ebersdorf et de Weissenborg, Charenton a éliminé en quarts de finale les néerlandais de Middelsturm sur le score de 4 à 1.

La phase finale disputée à Vérone les 6 et 7 juin opposait 4 équipes qui se rencontraient toutes. Charenton a successivement battu le samedi les Luxembourgeois de Nidderkaerjeng 4-0, puis les Autrichiens de Kuhl 4-2, grâce notamment au coaching pertinent de Daniel Amaral lors de rencontres intenses et acharnées où peu d'écart séparait les joueurs.

Le dimanche, le dernier match était en quelque sorte la finale contre

les Autrichiens de Neusiedl. Plus forts mentalement, les Charentonnais se sont logiquement imposés 4-1 avec des victoires de Laurent Oribes, Julien Autret et Olivier Bernard. Le nom de Charenton était ainsi gravé sur la coupe du vainqueur, un succès venant récompenser le travail en profondeur de toute une équipe de bénévoles. Cerise sur le gâteau, Charenton a fait coup double décrochant la coupe du Fair Play, résultat du vote de toutes les équipes présentes !



FOOTBALL

Un beau tournoi à Charenton pour les jeunes

Le CAP fidèle à sa politique de jeunes a organisé avec le concours des services municipaux un grand tournoi régional les 13 et 14 juin sur la pelouse du stade Henri Guérin situé sur l'île Martinet. Ce ne sont pas moins de 480 enfants évoluant au sein d'une quarantaine de formations U11 et U13 qui se sont ainsi joyeusement affrontés tout au long du weekend end.

Un public nombreux était venu supporter chaleureusement les petits champions dans une ambiance bon enfant. Les petits Charentonnais se sont bien comportés décrochant la 3^e place en U13 et la 4^e en U11.

Mais l'essentiel était ailleurs dans ces formidables moments d'échange et de partage.

JUBILÉ

Un demi-siècle d'aikido

L'Aikido Club de Charenton, fondé en février 1964 par Emile Guilloton, est un club officiel affilié à la Fédération Française d'Aikido et de Budo. Il a fêté son 50^e anniversaire, le 31 mai dernier au gymnase Maurice Herzog, lors d'un jubilé autour de son Président Luc Tamisier, de Frédéric Michelot professeur d'Etat 4^e dan et des adhérents à l'ACC.



A cette occasion, un stage gratuit ouvert à tous les pratiquants a permis à une quarantaine d'adultes et à une vingtaine d'enfants de travailler sous la conduite d'une douzaine d'enseignants, professeurs du club et d'invités venus spécialement à Charenton pour partager leur expérience et célébrer l'évènement. Pour en savoir plus : <http://aikido.gudule.org/>

VIET VO DAO

Visite d'un grand maître vietnamien



L'association du Lotus Viet Vo Dao et son Président, Sébastien Podstawski, ont eu le privilège d'accueillir le 14 juin dernier au gymnase Maurice Herzog, le Maître Phan Hung Huy, 45^e patriarche du zen vietnamien et chef de file de l'école Thieu Lam Quyen Thuat qui venait pour la 1^{ère} fois en France faire profiter les stagiaires de ses connaissances et de son expertise.

Un souvenir inoubliable pour les adeptes de ce sport dont le symbole est le bambou qui plie mais ne rompt pas, image de souplesse et de droiture.

BASKET-BALL

Evan Fournier, d'Orlando à Charenton !

Après une saison NBA toujours harassante, ponctuée par des hauts et des bas, Evan Fournier était de retour à Charenton où il a passé quelques heures avec les jeunes de la Saint-Charles. Toujours disponible et grâce au Président Fabrice Canet, Evan a bien voulu répondre aux questions du *Cmag*.

Cmag : Quel bilan tirez-vous de votre 1^{ère} saison à Orlando et quelles différences avez-vous pu relever avec votre saison précédente à Denver ?

E. Fournier : Tout s'est bien passé. C'est sans doute ma meilleure saison en termes de points marqués avec plus de responsabilités. Au niveau collectif, ce fut davantage en dents de scies. Nous avons l'une des équipes les plus jeunes de NBA avec une marge de progression importante. Par rapport à Denver, outre le climat qui est bien



meilleur, le club d'Orlando est mieux structuré et offre des infrastructures de rêve.

Cmag : Il y a une belle échéance avec l'équipe de France et un Euro 2015 à domicile. Comment abordez-vous ce championnat d'Europe ?

E. Fournier : Tout simplement avec l'objectif de gagner ce Championnat d'Europe en France, devant notre public !

Cmag : A titre plus personnel, quels sont vos objectifs avec l'équipe de France et avec votre club pour la saison prochaine ?

E. Fournier : Avec l'équipe de France, c'est poursuivre mon évolution et jouer un rôle majeur au sein du groupe.

Avec Orlando, aller en play-offs l'an prochain, ce serait formidable.

Cmag : Vous revenez à Charenton. Quel souvenir en gardez-vous ?

E. Fournier : Que d'excellents souvenirs. Je suis fier d'avoir tout remporté avec la Saint-Charles en benjamins, en minimes, ainsi qu'au niveau départemental.

C'est presque aussi beau que d'avoir battu l'Espagne chez elle avec l'équipe de France !

KARATÉ

Les 50 ans du club de Charenton



Le 30 mai, la fête annuelle du karaté club a pris un éclat particulier puisqu'il s'agissait de célébrer dignement son 50^e anniversaire ! En effet le karaté et l'aïkido faisaient au départ partie du même club créé en 1964 et ne se sont séparés qu'une quinzaine d'années plus tard à l'ère des spécialisations (Stéphane Henry, professeur de karaté est d'ailleurs intervenu en forme de clin d'œil dimanche 31 au gala d'aïkido).

Le complexe Nelson Pailou a donc servi d'écrin à une belle fête qui a rassemblé plus de 250 personnes, adhérents et spectateurs. Les anciens professeurs se sont joints aux enseignants actuels pour une représentation en 8 tableaux rassemblant enfants et adultes des différentes disciplines, karaté, remise en forme... et la fête s'est poursuivie plus tard car les membres du club n'avaient pas envie de se quitter !

A noter : Le club est fermé pendant les 2 mois d'été et rouvrira après le forum des associations.

BASKET-BALL

Les U15 vice-champions de France



La Saint-Charles perpétue la tradition d'excellence dans ses équipes de jeunes puisque l'équipe des U15, Championne de France en titre disputait son troisième Final Four de suite les 6 et 7 juin dernier. Dans la salle des sports de Mont de Marsan, les jeunes Charentonnais se sont d'abord imposés en demi-finale 92-74 face à l'Elan Béarnais de Pau nord-est. Ils ont malheureusement été battus ensuite en finale sans démeriter 65-70 par Fleury-les-Aubrais, mais leur deuxième place démontre une formidable constance à ce niveau.

DÉTECTIVE

Agence Foucher, discrétion assurée

Si par "détective", vous imaginez une personne portant un imper froissé, une loupe dépassant de la poche et de belles moustaches dans un bureau enfumé... vous êtes loin du compte. L'agence Foucher, située depuis 28 ans rue de la République, est assez éloignée de ces clichés. Le gros du travail se fait sur le terrain, en filature ou en missions auprès de collaborateurs. Ce sont des particuliers, autant que des entreprises, qui font appel à ce professionnel expérimenté. Son point fort ? La discrétion.



Pour ses missions, comme il les nomme, il lui faut être rigoureux, patient et précis. On peut faire appel à lui pour surveiller quelqu'un en cas de divorce ou d'adultère, lorsque l'on recherche quelqu'un, en cas de soupçon de recel d'œuvres d'art ou encore si l'on soupçonne un abus de confiance. D'autres types de missions sont également possibles, notamment dans le cadre du milieu professionnel (concurrence déloyale, menaces, détectations de microphones...). Le parcours d'Eric Foucher est atypique, il ne sort pas d'un centre de formation universitaire, il a appris le métier au contact de détectives plus anciens. Il analyse, travaille avec des cabinets d'avocats et réalise des enquêtes à Charenton, dans le Val-de-Marne et plus largement en Ile-de-France.

Agence Foucher
28, rue de la République
Tél. 01.43.78.90.02
www.foucher-detective.com

Tout pour le sport à Charenton



ATHLÉ RUNNING

Situé à l'entrée de ville, cet espace est entièrement dédié à la course à pied. Débutants, amateurs et athlètes confirmés pourront trouver tout ce qui est nécessaire à la pratique de ce sport, de plus en plus populaire. Quel que soit votre objectif ou votre motivation, Jean-Baptiste Surreau s'adapte et trouve des solutions pour vous. Cet entraîneur expérimenté connaît en effet le sujet et sait trouver pour vous les produits les plus adaptés. La valeur ajoutée ? Il travaille en collaboration avec des kinés, ostéo et autres podologues. Il propose une large gamme de chaussures et vêtements de course mais aussi, plus ponctuellement, des séances d'entraînement ou de test de matériel.

170, rue de Paris
Ouvert du mardi au samedi
de 10h à 19h
Tél. 01.43.68.63.29
www.athlerunning94.com



GO SPORT

Situé au premier étage du centre commercial Bercy 2, cette enseigne bien connue déploie un grand choix d'articles de sport, chaussures et textiles.

Depuis 25 ans à Charenton, Go sport propose des articles de rollers, cycles (avec l'atelier), musculation, sports de raquette, sports collectif, montagne et encore natation. Pour une pratique occasionnelle, régulière ou intensive, le sportif trouvera toutes les marques internationales, aussi bien pour les adultes que pour les enfants. Une équipe de vendeurs est présente pour accueillir et conseiller du lundi au samedi de 10h à 20h30.

4, place de l'Europe
Centre commercial Bercy 2
Tél. 01.73.76.88.88
www.go-sport.com



TENNIS RAQUETTE

Spécialisé dans l'univers du tennis, ce commerce vend raquettes, chaussures et accessoires. Quelques sacs, une large gamme de grip et surgrip, des balles : tout pour faire de vous un joueur de tennis heureux !

Frédéric Clarhaut apporte volontiers son expertise. En effet, l'ancien 5/6, qui fait le choix d'entraîner encore quelques heures par semaine une poignée de passionnés, conseille les clients en fonction de leur niveau, de leurs compétences ou du terrain sur lequel ils jouent. Un service de cordage se fait sur place, avec là encore la possibilité d'affiner en fonction de la puissance, du contrôle ou de la résistance.

115, rue de Paris
Ouvert le lundi de 14h à 19h30,
du mardi au vendredi de 10h30
à 19h30 et le samedi de 11h à
18h - Fermeture du 8 au 24 août
Tél. 01.75.37.25.51
www.tennisraquette.fr

A NOTER

Erratum

Une petite erreur s'est glissée dans le guide pratique de la ville. Le centre Idéal audition, spécialisé dans les appareils auditifs, est bien situé au 27 de l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny. Tél. 01.43.68.84.04 - www.ideal-audition.fr

EHPAD

La chorale qui fait chaud au cœur

Avec application et concentration, les membres de la chorale *Cantabile* sont venus entonner quelques airs de chanson française devant le public de résidents de Gabrielle d'Estrées et de retraités le 4 juin dernier. Accompagnés au piano par leur chef de chœur, Christian Ramamonjisoa, les chanteurs ont repris quelques chansons, invitant le public à entonner quelques refrains bien connus de leur jeunesse. Un joli moment de partage qu'ont apprécié les résidents de l'Ehpad de la rue Gabriel Péri.



PRÉVENTION SANTÉ

Un côlon géant pour sensibiliser au dépistage du cancer

La clinique de Bercy et la Société Française d'Endoscopie Digestive ont organisé le 18 juin dernier une opération assez spectaculaire de prévention à l'intention du public charentonnais. C'est dans une structure gonflable représentant un côlon géant que les médecins de la clinique ont pu présenter les symptômes annonciateurs de ce cancer qui touche en priorité les 50-74 ans et rappeler l'importance du dépistage à l'occasion de ces portes ouvertes.



FORTES CHALEURS

Mise en place du plan canicule



Comme chaque année en période estivale et jusqu'au 31 août prochain, la Ville s'attache à mettre en place une chaîne de solidarité en renforçant les mesures d'intervention auprès des personnes retraitées de plus de 65 ans, mais aussi des personnes isolées, vulnérables ou en situation de handicap. Afin de pouvoir leur apporter assistance, elle les invite donc à **se faire connaître auprès du service Retraités du CCAS**. Il s'agit d'une démarche **totale gratuite** qui permet à la commune, en cas de déclenchement du plan d'urgence, de contacter ces personnes afin de s'assurer de leur bien-être. Il convient donc de **compléter au plus vite la fiche d'inscription au plan Canicule** disponible sur les différents centres administratifs de la ville. Enfin, rappelons les fondamentaux : en cas de chaleur importante, n'oubliez pas de **boire régulièrement de l'eau, de rester au calme dans une pièce rafraîchie et aussi de donner régulièrement des nouvelles à vos proches**.

Service Retraités - Centre Alexandre Portier - CCAS - 21 bis, rue des Bordeaux - Tél. 01.45.18.36.34

SPECTACLE

Alors on danse

C'est dans les salons de la résidence Jeanne d'Albret que les jeunes filles du cours de l'Académie de danse classique ont présenté le fruit de leur travail le 6 juin dernier.

Devant un public de résidents souvent accompagnés de leur famille, elles ont dansé avec toujours autant de grâce et de délicatesse. Avec ce joli spectacle, l'établissement de la rue Paul Eluard remplit une de ses missions premières, à savoir proposer des moments empreints de partage et de convivialité.



C'EST L'ÉTÉ !

Voir la mer et rêver...

Les beaux jours arrivant, le service Retraités organise des sorties à la journée en bord de mer. Quoi de plus dépaysant que de marcher le long de la plage, en contemplant la mer, bercé par le bruit des vagues... Etretat, le Touquet ou encore Deauville, voilà de belles destinations pour nos seniors, à quelques heures à peine de Charenton. Des sorties adaptées aux personnes ayant des difficultés à se déplacer sont également prévues.
Renseignements au 01.45.18.36.34.



TRANSPORTS

A propos du bus service

Entre le lundi 6 juillet et le vendredi 28 août prochains, le bus service sera réservé au transport des personnes allant déjeuner à la résidence Jeanne d'Albret. Il reprendra son activité habituelle dès le lundi 31 août. Pour mémoire, ce bus est mis gracieusement par le CCAS à disposition des personnes ayant des difficultés à se déplacer en ville pour effectuer des courses ou se rendre à un rendez-vous médical (ou toute autre démarche administrative).
Il suffit pour cela de réserver par téléphone au moins 48h à l'avance au 01.45.18.36.33.

RENTÉE

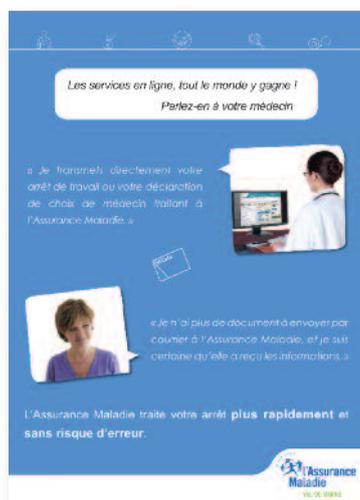
Inscriptions aux activités sportives

Charenton, c'est sport ! Et ce n'est pas les retraités qui diront le contraire ! Renforcement musculaire, gymnastique, randonnée, marche nordique, ou encore yoga, natation, danse... les propositions ne manquent pas pour garder tonus et vitalité.



C'est pourquoi, il conviendra de noter précieusement la date des inscriptions à ces activités. Cette année, elles auront lieu **le mardi 8 septembre de 9h30h à 12h**, à l'Espace Toffoli.

Il est nécessaire de fournir un justificatif de domicile, un certificat médical ainsi que le règlement. L'inscription est effective à la remise de ces documents.
Reprise des activités le lundi 21 septembre.
Espace Toffoli - 12, rue du Cadran



ASSURANCE MALADIE 2.0

Découvrez les services en ligne

L'adresse Internet est simple et facile à retenir : www.ameli.fr. Derrière ce nom, il y a l'assurance maladie du Val-de-Marne. Une fois connectés, les usagers peuvent accéder à un ensemble de services adaptés et surtout accessibles 7j/7 et 24h/24. On peut y consulter ses remboursements, effectuer des démarches en ligne, trouver des adresses de médecins, d'infirmières et encore télécharger des formulaires utiles. On le sait peu, mais il est désormais possible de transmettre directement son arrêt de travail ou sa déclaration de choix de médecin traitant en ligne. C'est à la fois simple, efficace et plus rapide : **l'assurance maladie vous conseille donc, dans un premier temps, d'en parler à votre médecin.**



AGIR ENSEMBLE SUR LE TERRITOIRE

Clap de fin pour "Quand élèves et entreprises se rencontrent"



Le dispositif a vu le jour en octobre dernier, lors d'une concertation entre professeurs, chefs d'entreprises et représentants de la Collectivité. C'est dans le cadre du projet expérimental "Agir ensemble sur le territoire" (thématique "Insertion pour les jeunes") que les acteurs locaux ont pensé à faire se rencontrer et favoriser les synergies. Il a donc été décidé un programme en trois étapes : d'abord un temps de rencontre entre des professionnels venus partager leur expérience avec les élèves de secondes générales et technologiques du lycée Robert Schuman. Ensuite, ce sont les jeunes qui sont allés, "sur le terrain", interviewer une cinquantaine d'acteurs du monde économique. Enfin, au mois d'avril dernier, ce sont 11 enseignants qui ont été formés aux entretiens d'embauche. C'est ainsi qu'au terme de quelques mois, le dispositif "Quand élèves et entreprises se rencontrent" s'est conclu en fête avec une importante

cérémonie le 12 juin dernier. L'ensemble des acteurs était présent : près de 120 jeunes, une quinzaine de personnels enseignants, des professionnels, mais aussi le Président de la Communauté de communes, Jean-Marie Brétilon, accompagné d'une partie de son équipe et Charles-Benoit Heidsieck, président fondateur de l'association Rameau, qui apporte depuis le début du projet son expertise précieuse. A cette occasion, 3 prix ont été remis à des lycéens qui se sont montrés très impliqués. Ainsi, le travail de Dahlia Charifa, Lydia El Mouats, Dana Floch et Amandine Jardin a été salué avec le "Schuman de la meilleure interview Article de presse", puis Inès Sebti et Emilia Zawisza avec un "Schuman de la meilleure interview dossier presse" et enfin Eden Edevy et Capucine Sansonetti avec un "Schuman de la meilleure interview vidéo". Jean-Marie Brétilon s'est dit très satisfait de voir se rapprocher le monde de l'éducation et celui du travail, avec des rencontres très fructueuses pour chacun des participants.

ART ET LIBERTÉ

Voyage au pays des mangas

C'est à une grande promenade nostalgique que nous a invité l'Espace Art et Liberté pour son 10^e anniversaire avec l'exposition "Une histoire du dessin animé japonais - trésors de la télévision de 1960 à nos jours". Ils étaient tous là, les héros de notre enfance, Goldorak, Albator, Candy, Nicky Larson et bien d'autres sous forme de dessins, celluloids, pellicules... Ces dessins animés innovants et visionnaires ont marqué des générations par l'incroyable évasion qu'ils procuraient.

Cette exposition issue de la collection privée de Benoit Spacher nous a fait voyager dans le temps depuis les tous premiers dessins animés hebdomadaires réalisés dans les années 60 entièrement à la main, jusqu'aux productions récentes avec des documents uniques. On y est venu entre amis ou en famille et parfois de loin (Belgique, régions,...), les parents racontant à leurs enfants les histoires qui ont nourri leur imaginaire.

Une deuxième exposition composée d'œuvres modernes, graffitis et peintures inspirés du manga complétait la visite. Inaugurée par Delphine Herbert, Maire adjointe à la Culture, devant plus de 350 personnes, cette exposition a remporté un franc succès, bien au-delà des limites de Charenton.



COMMÉMORATION

Charenton célèbre l'appel du 18 juin



Le 18 juin dernier, la Communauté de communes Charenton-Saint Maurice a commémoré le 75^e anniversaire de l'appel à la résistance lancé depuis Londres par le Général de Gaulle. Rappelons que celui-ci, tout juste promu général de brigade occupait le poste

de sous-secrétaire d'État au ministère de la défense nationale et de la guerre dans le dernier gouvernement de la III^e République mené par Paul Reynaud qui devait démissionner le 16 juin pour être remplacé par Pétain. De Gaulle n'a pas hésité à s'opposer à l'ordre du vieux maréchal de cesser le combat, car pour lui rien n'était perdu militairement et la guerre devait se poursuivre. Il semait déjà par ce discours les germes de ce qui devait être la résistance intérieure et extérieure. Une phrase résume mieux que tout autre cet état d'esprit que Jean-Marie Brétilon a voulu célébrer une nouvelle fois cette année "La flamme de la résistance ne doit pas s'éteindre et elle ne s'éteindra pas !". Aujourd'hui plus que jamais, nous avons encore besoin de courage et de volonté pour nous dresser et résister à la barbarie moderne.

GRAND CONCOURS Histoires d'hier, villes d'aujourd'hui



La Communauté de communes organise un concours dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine. Ce concours gratuit est ouvert **jusqu'au 25 août** à tous les habitants de Charenton et Saint-Maurice (sans limite d'âge), mais aussi aux personnes qui y travaillent ou étudient. Les participants peuvent depuis le mois de juin trouver puis télécharger sur les sites Internet des deux villes une dizaine de cartes postales anciennes représentant des sites charentonnais ou mauritiens. Le principe est alors simple : il s'agira d'**intégrer un de ces visuels dans un montage photographique en laissant libre court à son imagination ou sa créativité** ! Alors, si vous êtes un peu artiste, amateur de photo, joueur avec les images et les idées, ce concours est fait pour vous. Il est possible d'envoyer une ou plusieurs contributions et si l'envie vous en prend, vous pouvez aussi faire un montage plus "manuel", en intégrant une de ces anciennes cartes dans une création plastique.

La participation à ce concours peut être individuelle, autant que collective (en famille, entre amis), l'idée est bien de **s'amuser et d'offrir à ces images une nouvelle dimension ludique et artistique**. Il y a deux façons de faire parvenir votre création : soit directement sur les sites Internet, soit à l'accueil des mairies, en remplissant un bulletin sur place.

Ensuite, début septembre, un jury composé de professionnels délibèrera sur les 10 meilleures participations qui seront mises à l'honneur dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine. Précisons encore que de nombreux lots sont à gagner, alors, à vous de jouer !

www.charenton.fr • www.ville-saint-maurice.com

EURÉKA

La médiathèque numérique du Val-de-Marne

Eurêka est une plateforme de ressources sur Internet accessible aux abonnés des médiathèques du Val-de-Marne. 7 jours sur 7, ce service permet de consulter plus de 100 000 documents numériques, comme des films, de la musique, des jeux ou encore des livres audio. Pour y accéder, rien de plus simple, il suffit en effet de se connecter grâce à un compte utilisateur depuis la médiathèque des Quais ou celle de Bercy et évidemment depuis n'importe quel appareil connecté à Internet. Vous aurez besoin d'indiquer vos nom, prénom et numéro de carte. Eurêka relaie les actualités culturelles et les initiatives locales, elle est le reflet du dynamisme collectif des médiathèques du Département. L'ambition de ce dispositif est de favoriser et faciliter l'accès à la culture et à la lecture du plus grand nombre.

Pour découvrir ce service : www.eureka.valdemarne.fr et renseignements auprès de votre médiathèque habituelle

T2R

Ouverture de la saison théâtrale

La saison 2015/2016 du Théâtre des 2 Rives va être très prochainement dévoilée. Elle sera, comme à l'habitude, proposée aux abonnés fin juillet, consultable sur le site Internet www.lestheatres.fr dès le mois d'août et disponible dans les différents équipements culturels ouverts cet été. Le principal rendez-vous avec le T2R et son équipe reste le Forum des associations le dimanche 6 septembre prochain. La veille, l'équipe sera présente au Forum de Saint-Maurice. L'ouverture de la billetterie est prévue, pour le T2R, du mercredi 9 au samedi 12 septembre, de 15h à 18h et pour le TVO, à Saint-Maurice, le jeudi 10 septembre de 15h à 18h.

Dans la plaquette, vous trouverez le formulaire d'abonnement détachable, à retourner par courrier à cette adresse : Théâtre des 2 Rives - Service billetterie - 107, rue de Paris - 94220 Charenton Les internautes pourront eux aussi consulter et utiliser la billetterie en ligne.

Les Théâtres Charenton - Saint Maurice

107, rue de Paris 94220 Charenton - Tél. 01.46.76.67.00 - www.lestheatres.fr



DIMANCHE 5 JUILLET

A 14h-18h : Ateliers Grenadine
25€, 35€. Activités artistiques et loisirs créatifs à la carte, animés par Nataly Guetta ! Sur réservation.
Autres séances le 12/07, 19/07 et 26/07.
Les ateliers tout en couleurs à Charenton - 06.84.59.63.24
www.atelierscouleurs.org

DU 13 AU 17 JUILLET

A 14h30-16h30 : Atelier relaxation autour du conte
120€ les 4 jours + goûter. Pour les 6-9 ans " les secrets cachés de nos cinq sens ". Avec Florence Boghossian
Chez Cookis - 53, rue de Paris à Charenton
01.70.25.65.78
contact@cookis.fr

DU 15 AU 17 JUILLET

A 10h-11h15 : Stages du Geste de peindre
145€, 175€ les 5 jours. L'atelier de Charenton vous propose de vous initier au Geste de peindre : une pratique originale centrée sur l'expression libre...
Enfant dès 4 ans, adolescent et adultes. Autre stage du 24 au 28 août.
L'atelier de Charenton - 06.12.61.39.08
www.latelierdecharenton.com

DU 20 AU 24 JUILLET

A 10h30-12h30 : Les Bulles'Arts
Stage de 4 jours : 100€. Activités artistiques et loisirs créatifs. Pause goûter conviviale, ambiance atelier d'artiste. Sur réservation. Jusqu'au 31/07 des ateliers sont également proposés de 14h à 18h.
Les ateliers tout en couleurs
06.84.59.63.24
www.atelierscouleurs.org



LES ATELIERS DU CHAT PERCHÉ Plaisir de lire

Du 20 au 24 juillet :
Stage de lecture ludique
100 € les 5 jours + goûter. Pour les 7-9 ans.
"Apprends-moi à lire et dire une histoire".
Autre stage du 17 au 21 août.

Du 27 au 31 juillet :
Stage de relaxation autour du conte
100 € les 5 jours + goûter.
Pour les 6-9 ans. "Les secrets cachés de nos cinq sens".
Autre stage du 24 au 31 août.

Florence Boghossian - 10 bis rue de la République
à Charenton - 06.29.60.33.56
lesateliersduchatperche@gmail.com

Pratiques Artistiques
Atelier d'Arts plastiques
Pierre Soulages
Conservatoire André Navarra

Ces 2 équipements culturels rouvriront leurs portes à leurs élèves le **lundi 14 septembre**.

FESTIVAL Contes d'été

Du 9 au 30 juillet, tous les jeudis à 15h, les médiathèques vous proposent de venir écouter et découvrir des contes en plein air.



Square de la Cerisaie

- Jeudi 9 juillet : Spectacle traditionnel de Kamishibai (petit théâtre de bois et de papier). Deux intervenants dont un musicien. Par l'association Art Levant.
- Jeudi 16 juillet : Lecture théâtralisée de contes par la compagnie les Arces.

Jardin du Cardinal Richelieu (proche Bercy 2)

- Jeudi 23 juillet : Lecture théâtralisée de contes par la compagnie les Arces.
- Jeudi 30 juillet : Spectacle traditionnel de Kamishibai. Deux intervenants dont un musicien. Par l'association Art Levant.

Accès libre. Plus d'info au 01.46.76.69.09 / 65.00

HORAIRES D'ETE DES MEDIATHEQUES

Médiathèque des Quais
du 7/07 au 31/08 inclus :
Mardi 14h-19h et samedi 10h-17h
(fermée le 14/07 et le 15/08)

Médiathèque de Bercy
du 7/07 au 31/08 inclus :
Mercredi 10h-17h et vendredi 14h-19h

Médiathèque Delacroix
du 15/07 au 31/08 inclus :
Fermeture pour réaménagement
du 1^{er} au 14 juillet inclus
Mardi 13h-19h, mercredi 10h-18h
et vendredi 13h-18h

Médiathèque Montgolfier
du 7/07 au 31/07
Fermée au mois d'août
Mercredi 14h-18h et samedi 10h-13h

"CHARENTON DEMAIN"

Qui s'oppose à la construction de logements ?

Le logement, notamment en Ile-de-France, est un sujet de préoccupation majeur. Dans une ville comme Charenton, qui est la plus dense du Val-de-Marne (hors emprises SNCF), les opportunités foncières sont rares. Aussi, la municipalité saisit-elle toutes les occasions pour de nouvelles constructions avec un triple objectif :

- 1) **atteindre les 25%** de logements sociaux exigés par la loi SRU (nous sommes à 24,2%) ;
 - 2) construire davantage de **logements intermédiaires** en direction des classes moyennes ;
 - 3) proposer **des beaux logements** de qualité.
- C'est cela la mixité !

Or, plusieurs programmes immobiliers sont bloqués **pour des raisons strictement politiques**. L'opposition municipale socialiste forme ainsi une alliance objective avec une association dont les dirigeants n'habitent même pas la ville pour ralentir le projet prévu à l'angle Jaurès-Gravelle.

Les commerçants du quai des Carrières attendent aussi avec impatience les 90 logements en construction qui remplaceront les bureaux vacants du 72-76 car obsolètes. Le magasin Aldi en profite pour se refaire une beauté et ouvrira à nouveau à la mi-septembre. Des négociations sont engagées pour revivifier la galerie commerciale du 71-73

rue de Paris. La rue de Paris piétonne, grâce aux récents aménagements, doit retrouver une nouvelle jeunesse comme cela a été le cas pour l'autre partie en cœur de ville. Enfin, la renaissance de l'îlot du Pont doit redonner à terme un dynamisme à tout ce quartier des Carrières, de la rue du Pont et de la rue de Paris piétonne. Favoriser cette opération est un défi qu'il nous faut remporter car c'est l'intérêt général de Charenton et de Saint-Maurice.

L'urbanisme d'une commune, ce n'est pas l'immobilisme. C'est une évolution constante au rythme des changements réglementaires et **c'est la raison pour laquelle la ville doit périodiquement adapter son PLU** (plan local d'urbanisme).

Alors que le gouvernement pousse à la construction de logements, ses représentants socialistes charentonnais font du blocage. Nous les mettons donc devant leurs contradictions et les appelons à plus de responsabilité.

Les élus du groupe Charenton Demain
Retrouvez-nous sur notre blog :
www.charenton-demain.fr



"CHARENTON AVANT TOUT" Républicains... ou pas !

Il ne suffit malheureusement pas de s'autoproclamer "Républicains" pour le devenir. C'est ce que nous a démontré M. Brétilion lors du Conseil Municipal du 28 mai dernier.

Notre groupe politique a souhaité intervenir pour demander des explications sur l'éviction des commentateurs de plusieurs Charentonnais qui émettaient des réserves sur la modification du Plan Local d'Urbanisme de la ville (PLU). Il se trouve qu'en remplaçant la première enquête publique aux conclusions défavorables par une seconde enquête, mieux verrouillée de bout en bout, la majorité municipale a trouvé le moyen de supprimer l'ensemble des commentaires négatifs qui entravaient la révision du PLU. **Ne serait-ce pas tout simplement le dévoiement d'une procédure de concertation publique dans l'intérêt d'opérer un passage en force de la révision du PLU ?** Et si oui, dans quel intérêt ? On peut légitimement se poser la question !

Il faut croire que les choses difficiles à entendre sont trop insupportables aux oreilles de la majorité puisque lors de notre intervention, M. Brétilion a purement et simplement coupé notre micro, nous obligeant à terminer notre discours à voix haute, sans que nos mots puissent être consignés dans le procès-verbal.

Ces méthodes sont peu compatibles avec l'idée que nous nous faisons d'un élu Républicain. L'opposition existe justement pour rappeler à l'ordre la majorité lorsque celle-ci s'égare manifestement.

Gilles-Maurice Bellaïche,
Conseiller régional
d'Ile-de-France,
Alison Uddin
et Loïc Rambaud
www.charentonavanttout.fr



"POUR CHARENTON, L'HUMAIN ET L'ÉCOLOGIE" Pas de vacances pour le TAFTA

Le Grand Traité Transatlantique, machine à broyer les normes sociales et écologiques, avance à marche forcée avec la complicité du gouvernement français et le soutien des dirigeants de l'UE. Le 10 juin, un vote au parlement européen a été reporté car le résultat s'annonçait contraire aux attentes des promoteurs du TAFTA. Le peu de démocratie qui subsiste dans les institutions européennes est encore trop pour les laquais des multinationales, seules bénéficiaires de ce projet de libéralisation des échanges commerciaux. Nous en serons tous victimes, à Charenton et ailleurs, comme le prouvent les autres accords de libre-échange signés avec les Etats-Unis dans le reste du monde. Les vacances d'été étant favorable aux passages en force, nous vous appelons à la plus grande vigilance et à signer, comme 2 millions d'Européens, la pétition sur www.collectifstoptafta.org.



Émilie BERTRAND

Chantal GRATIET



"CHARENTON AMBITION"

Voilà venu le temps des vacances. On en rêve toute l'année, l'été et son soleil réparateur arrivent enfin. Durant ces deux mois de trêve, cette période de l'année est synonyme de loisirs et de détente pour certains, elle rime hélas parfois pour d'autres, et notamment nos aînés, avec solitude.

L'attention doit être encore plus grande et ne pas porter sur les seuls risques que représente une probable canicule. Nos concitoyens les plus isolés ne doivent pas se sentir à l'écart de la ville. Charenton doit être une ville où l'humanisme, loin de n'être qu'un mot, est avant tout une politique. Pourquoi ne pas mettre en place pendant l'été, Monsieur le Maire, un dispositif spécifique pour briser l'isolement de nos aînés comme "la ligne des Seniors" ? Dispositif estival qui lutterait contre l'isolement en construisant un lien social d'un nouveau type. À ceux qui partent comme à ceux qui restent, je souhaite un très bel été 2015. **Je serai pour ma part présente pour vous recevoir et vous écouter.**

NAISSANCES

Avec nos plus vives félicitations

Rakel BEN YAHYA	Ariel OUALID	Lenny CHAMAK
Livia ZAFRANY	Emy HANOUN	Romy PIAZZA
Eden VERRIER HELLER	Elia ROUILLE	Aïda BELMOKHTAR SISSANI
Yanis RAFLA	Ruben KLAIN	Daniel BARNIER
Aïdan MAYMON	Aaron EIMELEH	Jules DUBAULT
Elly BOKOBZA	Lenny LEVY	Sara MANSI/MAKANDA
Ava ELKOUBY	Andréas DUTHIL CRIVILLÉ	Ayyoub BENNEHOU
Maxime LARRECHE	Ayline ROUSSELY	Margaux ALEMANY
Axel CADIC	Sophia AZOUNI	Umut ERAT
Naël BENNAMANE	Manon BRIAND	Raphaël ROY
Naël CHÉRION	Axel CHOLAY	ÉLISA NOUGADÈRE
Nell MARCIANO	Elise BONIN	Ella FERTOUT
Damian URSAN	Antoine COUAILLIER	Léopold KRIER
Émilie DUPICHOT	Aksel MAUPOUX	Agustinha QUENTIN
Mathieu LAPEYRIE	Lys-Elinn BERG	Julia RAVEL

MARIAGES

Avec tous nos vœux de bonheur

- Sandra LEONARDI et Anthony TRUCHOT
- Louaharisoa RAMANARIVO et Zo RAMBELOMAMINIAINA ANDRIANTOMARA
- Zulmira MACHADO SIMOES et Antonio MARINHO DE MAGALHAES
- Sophie PLATTER et Chi Way KAM
- Laura ZINDANI et Jérémie RIFF
- Lucie LEMEUNIER et Alexandre CHAHIN
- Deborah DIAN et Laurent MITHOUARD
- Jannie PATINET et Jean SAILLANT
- Diane KA et Geoffroy QUÉROL
- Linda JEBLI et Ouilide HERGLI
- Valérie GARDELLE et Alexander ZVINAKIS

DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

- | | | |
|-------------------------------------|--|------------------------------------|
| • Eliane CHARLES | • René BERTHELOT | • Robert BRESSY |
| • Denise MARGANTIN
veuve SCHMITT | • Jean-Pierre LAGARRIGUE | • Béatrice BRIANT |
| • Meriem SELLEM
épouse KTORZA | • Paul PUCHE | • Jeannine GUEGAN |
| • Jean VIGNON | • Jean BOUYSSSET | • Zita VENNEMAN
veuve CHAUSSADE |
| • Jeannine GANDON | • Jacqueline COUSIN
veuve DUFURNET | • Nicole COURTIN
épouse GOUSSET |
| • Alice FOURMOND
veuve FOUCAULT | • Micheline CHARAT
veuve LEGER | • Mehmet TUNCA |
| • Ida BARENFIELD veuve LIPSZYC | • Liliane BAPTISTE JOSEPH AUGUSTIN
épouse BOUILLARD | • Jacques MARÉCHAL |

Recensement

Vous avez eu 16 ans, venez vous faire recenser :

- de juillet à octobre 2015, pour les jeunes garçons et filles nés en juillet 1999,
- d'août à novembre 2015 pour ceux nés en août 1999,
- de septembre à décembre 2015 pour ceux nés en septembre 1999.

Si vous veniez avant votre date anniversaire, votre demande ne pourrait être enregistrée. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- carte nationale d'identité,
 - livret de famille des parents,
 - décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger,
 - un justificatif de domicile récent.
- Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc...).

Affaires civiles

Lundi au Vendredi au 16 Rue de Sully, de 8 h 30 à 12h 00 et de 13 h 15 à 17 h 15.

Samedi matin au 7 rue Gabriel Péri de 8 h 30 à 11 h 45

Le service sera fermé le samedi matin du 15 juillet au 15 août 2015



**Cmag
chez vous**

En cas de non réception de votre Cmag, merci d'en aviser la Mairie au 01.46.76.47.93 ou par mail : cmag@charenton.fr

Charenton et ses Associations : Partenaires dans la Ville

FORUM DES ASSOCIATIONS

Dimanche 6 septembre 2015



Renseignements 01 71 33 51 22
9h30/18h marché couvert. Entrée libre.

www.charenton.fr



Charenton, une VILLE à VIVRE